

NON DESTINÉ À UNE DISTRIBUTION AUX ÉTATS-UNIS OU VERS LES ÉTATS-UNIS, LEURS TERRITOIRES ET POSSESSIONS, NI DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ LA DISTRIBUTION DE CE DOCUMENT EST ILLÉGALE

Titan Global Finance - offre aux détenteurs de ses obligations garanties en circulation arrivant à échéance en juin 2021 et proposition d'émission de nouvelles obligations

Bruxelles, le 29 juin 2020, 11h00 CEST - Titan Global Finance Plc (l'« **Émetteur** » et l' « **Offrant** »), filiale de Titan Cement International S.A., a annoncé aujourd'hui une invitation, sujette aux restrictions d'offre usuelles, aux détenteurs de ses obligations garanties à 3,5 % arrivant à échéance en juin 2021, émises à l'origine pour un montant de principal total de 300 000 000 € et dont 287 800 000 € restent en circulation (les « **Obligations** »), à proposer tout ou partie de leurs Obligations à l'achat par l'Offrant en l'échange d'espèces (l' « **Offre** »).

En vertu de l'Offre, l'Offrant versera un prix d'achat en espèces égal à 1016€ par 1000€ de montant de principal des Obligations valablement proposées et acceptées à l'achat conformément à l'offre, majoré de tous intérêts acquis et non payés relatifs aux Billets jusqu'à la Date de Paiement (mais à l'exclusion de celle-ci), qui devrait se situer aux alentours du 9 juillet 2020 (sauf extension, modification ou annulation par l'Offrant). L'Offre est faite selon les conditions contenues dans le mémorandum d'offre d'achat (le « **Mémorandum d'Offre d'Achat** ») qui sera mis à la disposition des détenteurs d'Obligations sous réserve des restrictions d'offre et de distribution.

L'achat d'Obligations par l'Offrant est soumis à la condition que l'Offrant réponde ou renonce à une condition de financement, à savoir l'émission réussie et l'offre (l' « **Offre de Nouvelles Obligations** ») d'obligations de premier rang libellées en euros (les « **Nouvelles Obligations** ») pour un montant de principal cible d'environ 250 000 000€ avec une échéance d'environ sept ans. Les Nouvelles Obligations seront garanties de manière inconditionnelle et irrévocable par Titan Cement International S.A. et, aussi longtemps qu'elle restera garante selon les conditions de la garantie, par Titan Cement Company S.A.. L'offre des Nouvelles Obligations se fera selon des conditions décrites plus en détail dans une circulaire d'offre (la « **Circulaire d'Offre** ») qui sera mise à disposition sous une forme préliminaire, sous réserve des restrictions d'offre et de distribution, aux investisseurs potentiels dans les Nouvelles Obligations, et qui sera publiée sur le site web du Irish Stock Exchange plc, opérant en tant qu'Euronext Dublin, une fois finalisée.

Le produit de l'émission des Nouvelles Obligations sera utilisé, entre autres, pour l'achat des Obligations acceptées par l'Offrant en vertu de l'Offre, ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise, y compris le remboursement de dettes bancaires.

L'Offrant a désigné Eurobank S.A., HSBC Bank plc et Société Générale comme Gestionnaires des négociants et Lucid Issuer Services Limited comme Agent d'offre dans le cadre de l'offre.

L'Émetteur a désigné HSBC Bank plc et Société Générale (en tant que Coordinateurs globaux conjoints et Teneurs de livres physiques conjoints), Citigroup Global Markets Limited (en tant que Coordinateur global conjoint et Teneur du livre conjoint), ABN AMRO Bank N.V., BNP Paribas et Raiffeisen Bank International AG (en tant que Teneurs de livres conjoints) et Alpha Bank A.E., Eurobank S.A., National Bank of Greece S.A. et Piraeus Bank S.A. (en tant que Co-gestionnaires) en tant que Gestionnaires (les « **Gestionnaires** ») dans le cadre de l'émission et de l'offre des Nouveaux Billets.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Généralités La présente annonce ne constitue pas une offre ni une invitation à participer à l'Offre de rachat ni à l'Offre des Nouveaux Billets aux États-Unis ni dans aucune juridiction ou à l'égard d'aucune personne dans laquelle ou envers laquelle une telle offre ou invitation serait illégale ou dans laquelle on dont la participation à une telle offre serait illégale en vertu de la législation en vigueur. Il est possible que la distribution de la présente annonce, du Mémorandum d'Offre d'Achat et de la Circulaire d'Offre dans certaines juridictions soient restreintes par la loi. Les personnes entrant en possession de la présente annonce et/ou du Mémorandum d'Offre

d'Achat et/ou de la Circulaire d'Offre sont tenus par l'Offrant, les Gestionnaires de négociants, les Gestionnaires et l'Agent d'Offre de s'informer de ces restrictions et de les respecter. Aucun élément de la présente annonce, du Mémorandum d'Offre d'Achat ni de la Circulaire d'Offre, ni de leur transmission par voie électronique, ne constitue une offre d'achat ou la sollicitation d'une offre de vente de titres dans toutes les circonstances où une telle offre ou sollicitation serait illégale. Dans toute juridiction où la législation sur les titres, la législation sur la vente de titres ou toute autre législation impose qu'une invitation ou offre soit faite par un courtier ou négociant agréé et où les Gestionnaires de négociants, les Gestionnaires ou une quelconque de leurs sociétés affiliées est un courtier ou négociant agréé de ce type dans la juridiction concernée, l'offre ou l'invitation concernée sera réputée avoir été faite par ce Gestionnaire de négociants, ce Gestionnaire ou cette société affiliée, selon le cas, pour le compte de l'Offrant dans la juridiction concernée.

En outre, aucune mesure n'a été prise par l'Offrant, Titan Cement International S.A., Titan Cement Company S.A. ni par les Gestionnaires ou une quelconque de leurs sociétés affiliées respectives qui aurait pour effet, ou pour effet souhaité, d'autoriser l'offre publique des Nouveaux Billets dans tout pays ou juridiction où une telle action est requise à cette fin. Chacun des Gestionnaires s'est engagé à ne pas offrir ou vendre de Nouveaux Billets, de manière directe ou indirecte, et à ne pas distribuer ou publier la Circulaire d'Offre ou tout autre document relatif à l'Offre de Nouveaux Billets dans tout pays ou juridiction hormis dans des circonstances assurant, selon ses connaissances et convictions, le respect des lois et réglementations en vigueur ; toutes les offres et ventes de Nouveaux Billets seront réalisées dans les mêmes conditions.

États-Unis. L'Offre d'Achat n'est pas faite et ne sera pas faite, directement ou indirectement aux États-Unis ni à destination des États-Unis, ni en utilisant le service postal ni tout autre moyen ou instrument du commerce entre États ou du commerce extérieur ou de toute installation d'une place boursière nationale des États-Unis. Toute offre de Billets dans le cadre de l'Offre d'Achat découlant directement ou indirectement d'une violation de ces restrictions sera invalide, et toute offre de Billets effectuée par une personne située aux États-Unis ou par tout agent, fiduciaire ou autre intermédiaire agissant sur base non discrétionnaire pour un principal donnant ses instructions depuis les États-Unis sera invalide et ne sera pas acceptée.

Les Nouveaux Billets ne sont pas, et ne seront pas, offerts ni vendus aux États-Unis. Aucun élément de la présente annonce ni de la Circulaire d'Offre ne constitue une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de Nouveaux Billets aux États-Unis ou dans toute autre juridiction. Aucun titre ne peut être offert, vendu ou livré aux États-Unis sans être enregistré au titre de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 telle que modifiée (le « **Securities Act** ») ou bénéficier d'une exonération au titre de cette loi. Les Nouveaux Billets n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du Securities Act ni de la législation relative aux valeurs mobilières de tout État ou de toute autre juridiction des États-Unis d'Amérique, et ils ne peuvent être offerts, vendus ou livrés, directement ou indirectement, aux États-Unis.

EEE. L'Offre d'Achat et l'Offre des Nouveaux Billets font l'objet de restrictions d'offre dans l'Espace économique européen, notamment en Belgique, en France, en Grèce et en Italie. Voir le Mémorandum de l'Offre d'Achat et la Circulaire d'Offre pour plus de détails.

Royaume-Uni. La présente annonce, le Mémorandum d'Offre d'Achat et la Circulaire d'Offre sont destinés à être distribués uniquement à des personnes extérieures au Royaume-Uni ou à des personnes situées au Royaume-Uni qui (i) possèdent une expérience professionnelle dans les questions liées à l'investissement qui relève la définition d'un professionnel de l'investissement (au sens défini à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005) ou (ii) sont des personnes auxquelles l'invitation ou l'incitation à se livrer à des activités d'investissement peuvent être faites légalement pour toute autre raison (les « **Personnes Concernées** »). Tout investissement ou toute activité d'investissement auquel/à laquelle la présente annonce se rapporte est accessible uniquement aux personnes concernées et ne sera accompli qu'avec des personnes concernées.

Professionnels MiFID II / ECP / investisseurs particuliers fortunés uniquement / pas de KID PRIIP - uniquement pour les contreparties éligibles, clients professionnels et clients particuliers en mesure de supporter la perte de la totalité de leur investissement dans les Nouveaux Billets (tous canaux de distribution). Aucun document d'information clé n'a été ni ne sera préparé. Les Nouveaux Billets ne peuvent pas être offerts ni vendus à un investisseur particulier au Royaume-Uni ou dans l'Espace économique européen, à l'exception des investisseurs particuliers capables de supporter la perte de la totalité de leur investissement en Nouveaux Billets. Aux fins de la présente disposition, on entend par « **investisseur particulier** » toute personne répondant à une ou plusieurs des conditions suivantes : (i) un client particulier au sens du point (11) de l'article 4(1) de la directive 2014/65/UE (telle que modifiée, « **MiFID II** ») ; ou (ii) un client au sens de la directive (UE) 2016/97 dans les cas où ce client n'est pas éligible au statut de client professionnel au sens défini au point (10) de l'article 4(1) de MiFID.

- Le présent communiqué de presse peut être consulté sur le site Internet de Titan Cement International SA à l'aide de ce lien: <https://ir.titan-cement.com>
- Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'équipe chargée des Relations avec les Investisseurs au +30 210 2591 257

Au sujet de Titan Cement International SA

Titan Cement International est un producteur multirégional de ciment et de matériaux de construction. Ses activités commerciales couvrent la production, le transport et la distribution de ciment, de béton, d'agrégats, de cendres volantes, de mortiers et d'autres matériaux de construction. Le Groupe emploie environ 5 500 personnes et il est présent dans 15 pays. Il exploite des cimenteries dans 10 d'entre eux, aux États-Unis, en Grèce, en Albanie, en Bulgarie, en Macédoine du Nord, au Kosovo, en Serbie, en Égypte, en Turquie et au Brésil. Depuis sa création, le Groupe a toujours aspiré à répondre aux besoins de la société, tout en contribuant à une croissance durable dans un esprit de responsabilité et d'intégrité.
